

**COMPTABILITÉ D'UN CABINET DE COURTAGE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE022	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1761,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 15/05/2025 au 16/05/2025

**OBJECTIFS**

- Réaliser les déclarations spécifiques en assurance vie et non vie.
- Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie.

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur expose les principes de la comptabilité générale qui s'appliquent également à la comptabilité courtage.**

**Un focus sur les spécificités propres au courtage est effectué à l'aide d'exercices pratiques d'écritures comptables.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

A. Plan comptable général (applicable au sein d'un cabinet de courtage)

1. Principes comptables
2. Notion de compte
3. Débit, crédit, solde d'un compte
4. Logique de fonctionnement et de numérotation des comptes
5. Partie double
6. Organisation de la comptabilité
7. Outil comptable

- a) vocabulaire
- b) technique comptable
- c) éditions comptables

B. Enregistrement comptable de base

1. Dépenses
2. Recettes
3. Présentation TVA : collectée et déductible
4. Focus sur la TVA spécifique « courtage »

C. Comptabilisation des opérations du métier de courtage en assurances

1. Primes émises
2. Commissions perçues
3. Rétrocessions
4. Règlement des sinistres
5. Provisions

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Collaborateurs ayant une fonction / mission comptable au sein d'un cabinet de courtage  
Courtiers en assurance  
Comptables débutants au sein de cabinets de courtage importants

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1761,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 04/04/2025 à 01:17